

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 2009-0774/PR/MEFPCP portant affectation d'un terrain sise aux Salines Ouest au profit du Ministère des Biens Waqfs.

n° 2009-0774/PR/MEFPCP

Ministère
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
CHARGE DE L'INDUSTRIE

Date de publication
27 octobre 2009

Numéro JO
n° 20 du 31/10/2009

Date du numéro
31 octobre 2009

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VU La Constitution du 15 septembre 1992

VU Le Décret n°2008-0083/PRE du 26 mars 2008 portant nomination du Premier Ministre

VU Le Décret n°2008-0084/PRE du 27 mars 2008 portant nomination des membres du Gouvernement

VU Le Décret n°2008-0093/PREdu 03 avril 2008 fixant les attributions des Ministères

VU La Loi n°173/AN/91/2ème L du 10 octobre 1991 portant organisation du Domaine Privé

SUR Proposition du Ministre de l'Economie, des Finances et de la Planification, chargé de la Privatisation

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 13 octobre 2009.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1er

Il est affecté au Ministère des Biens Waqfs une parcelle de terrain d'une superficie de 10.000 m² environ sise aux Salines Ouest.

Article 2

Cette parcelle de terrain est destinée à l'implantation du siège du Ministère des Biens Waqfs au sein de ce lotissement.

Article 3

Dans les vingt jours de la date du présent arrêté le Ministère des Finances par l'entremise du Directeur des Domaines par intérim fera remise de ladite parcelle au Ministère des Biens Waqfs. Un procès verbal de cette opération sera dressé, lequel comportera l'évaluation du terrain affecté ainsi que la détermination de ses limites.

Article 4

Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

*Le Président de la République
chef du Gouvernement*

ISMAÏL OMAR GUELLEH